



Références



ROMORANTIN-LANTHENAY PRÉVENTION - INFORMATION CRUE

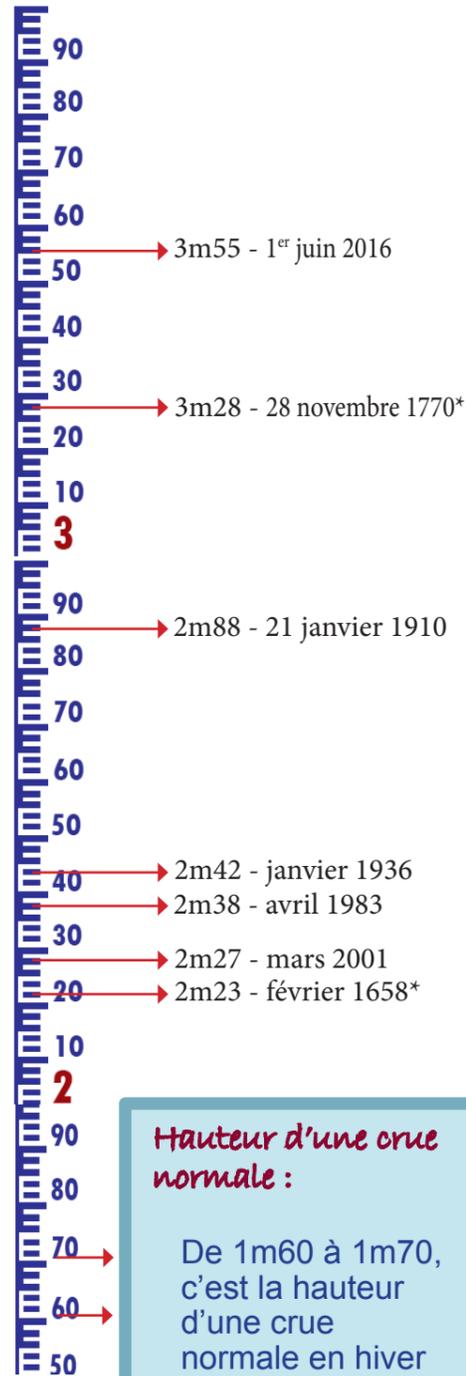


Arrivées des crues estimées :

de Brinon/Sauldre à Salbris : **environ 24 heures**
 de Brinon/Sauldre à Romorantin : **environ 40 heures**
 de Salbris à Selles/Cher : **environ 36 heures**



Echelle de Romorantin :



Hauteur d'une crue normale :

De 1m60 à 1m70, c'est la hauteur d'une crue normale en hiver à l'échelle du pont (centre-ville) de Romorantin

* Estimation selon archives.

Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par Copietout - ZAC de Plaisance 41200 Romorantin-Lanthenay

Cotes des crues récentes :

- 1910 : 2m88
- 1983 : 2m38
- 2001 : 2m27
- 2016 : 3m55



Vendredi 5 juin 2016, la décrue est amorcée.

Où trouver des informations :

- <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actualites/Inondation-et-crue-en-Loir-et-Cher>
- <http://www.gouvernement.fr/partage/5568-que-faire-en-cas-d-inondation>
- <https://www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=10>
- <http://www.meteo-centre.fr/vigi-crue.php>
- <http://www.meteofrance.com/climat/france/romorantin/41097001/relevés>
- <http://www.romorantin.com>
- <https://www.facebook.com/villederomorantin/>

Les grandes crues meurtrissent profondément une ville. Celle de janvier 1910 est restée longtemps la crue référence de triste mémoire.

Car personne ne pouvait prévoir l'ampleur et les ravages de celle de juin 2016. A ce jour, le traumatisme est toujours très profond et dès l'automne la Sauldre fait l'objet d'une surveillance inquiète de la part des Romorantinois. Les jours de pluie et la moindre montée des eaux ravivent des blessures encore vives.

Connaître les consignes de sécurité, s'informer sur l'évolution du temps et de la rivière, consulter les sites spécialisés, cela nous semble indispensable. Vous trouverez dans ce document ces informations essentielles.

En cas d'inondation

limiter les accidents chez soi (électrocution, pollution, explosion)

Adopter les bons comportements

- Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité.
- Je n'utilise surtout pas d'équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques...
- Je ferme les poubelles et je les mets dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.
- Je mets les produits toxiques en hauteur.
- Les animaux et notamment les rongeurs (rats, souris, etc.) fuient l'eau. Je ne les touche pas.

Éviter noyade et contusions

Ne pas sortir et suivre les consignes des secours

- Je ne sors pas. Je suis plus en sécurité à l'abri. Je m'installe en hauteur et n'évacue les lieux qu'en cas de grand danger...
- ...les secours sauront plus facilement où me trouver. J'attends qu'ils viennent me chercher.
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche. Ils seront les premiers pris en charge par les secours.
- Je ne prends pas ma voiture. Ce n'est pas un abri.
- Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.

Faire face à l'isolement

Garder avec soi le matériel nécessaire

- Réserve d'eau et d'aliments, de lait pour les nourrissons.
- Vêtements chauds et couvertures.
- Radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable.
- Médicaments, ordonnances et carnets de santé.
- Papiers importants, photos, doudous des enfants.

Accidents

- Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mon installation électrique et mon chauffage.
- Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.

Choc psychologique

- Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.

Maison insalubre

- J'enlève des murs, des sols et des objets, le maximum d'eau et de boue. Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.
- Puis je nettoie avec une brosse les objets, les aérations, les murs et les sols à l'eau et aux détergents.
- Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.
- J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.
- Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (laine de verre, laine de roche, placoplâtre, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assurance et les professionnels qui pourront m'aider.

Intoxication

- Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur hors-service.
- Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de la mairie qu'elle est potable.
- Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de la mairie avant de le remettre en service.
- J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.
- Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je préviens la mairie.

Je m'informe et je respecte les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France.

Je n'appelle les secours qu'en cas de réel danger, afin de laisser les lignes libres pour les personnes en grand danger.

Pompiers : 18
Samu : 15

S'il y a des personnes âgées ou handicapées dans mon entourage, je préviens la mairie qui saura faire le nécessaire.

02 54 94 41 00

- Je m'informe auprès de la mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle.
- Je contacte mon assureur sans tarder.
- Je fais attention aux personnes en difficulté près de chez moi.